



Mardi, 23 septembre 2014.

Commission des relations de travail

35, rue de Port-Royal Est
Montréal, (Québec) H3L 3T1
2e étage

**Objet : Réorganisation administrative – Transfert des activités de l'équipe santé
au travail**

Madame, Monsieur,

La présente a pour but de vous aviser formellement du fait que les activités de l'équipe santé au travail de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont seront transférées sous la responsabilité d'un nouvel employeur, en l'occurrence l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, et ce, à compter du 11 janvier 2015.

Cet avis écrit répond aux exigences de l'article 29 de la loi concernant les unités de négociation dans le secteur des affaires sociales.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Lorraine Brodeur, M.Sc.
Chef du service des relations de travail
Direction des ressources humaines

c.c. Direction des ressources humaines, Hôpital Maisonneuve-Rosemont
Service des ressources humaines internes, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal